Le Fost'Théâtral

Règlement

1 La manifestation dite le « Fost'Théâtral » est une rencontre régionale de troupes de théâtre amateur, fédérées ou non, invitées à présenter leurs créations dans les conditions énumérées ci-dessous.

2 les œuvres présentées doivent être variées au cours du festival. Ainsi nous encourageons tous les genres : contemporain, comédies, dramatiques etc. Nous souhaitons inscrire et voir présenté le théâtre jeune dans notre festival.

3 Il n'y a aucune sélection, nous faisons confiance à l'appréciation de la troupe pour juger objectivement du choix de leur pièce, et de la qualité de leur prestation. La compagnie du phénix choisit parmi les candidatures reçues des œuvres de différents genres. La sélection tient surtout compte des critères de date de réception des dossiers, des temps de montage, réglages, durée de la représentation ainsi que les limites techniques.

4 Il n'est attribué aucun prix, ni de distinction

5 Le festival est gratuit pour attirer différents publics de tout horizon ; il est important pour nous de faire connaitre les troupes de la région.

6 Un repas convivial sera offert par les membres de la compagnie du Phénix sur le lieu de la représentation à tous les comédiens faisant partie de la distribution et aux personnes assurant la technique, en dehors de tout accompagnateur. Donc il est important de nous dire combien vous êtes pour ce repas durant l'inscription.

7 Il sera demandé une justification de l'assurance responsabilité civile pour les comédiens. Les tissus, les tentures et pendillons devront être ignifugés. Vos matériels techniques devront être conformes à la réglementation de sécurité. Les décors en papier, en carton, papier crépon etc.…sont interdits.

8 chaque troupe devra prendre en charge, avec ses techniciens, le montage, démontage du décor et assurer la régie lumière et son sur le matériel existant. Elles devront, à leur inscription, nous informer de leur volonté d'y adjoindre ou de fournir leur propre matériel.

9 Il vous est demandé de nous fournir une photocopie de l'autorisation SACD pour jouer le spectacle concerné à la date dite du festival. Egalement, votre numéro d'affiliation si vous êtes adhérent FNCTA. Les droits sont acquittés par l'organisation du festival (environ 100euros)

10 Un défraiement peut être possible pour les déplacements si plus de 150km, aller-retour au tarif en vigueur (mappy ou michelin)

11 Il est important de venir joyeux et de nous montrer que jouer sur scène n'est que du bonheur !

REGIE:

Nous disposons un ensemble d'éclairage comprenant 2 pieds avec 8 projecteurs de 500w disposés à 5 mètres de la scéne commandés à distance.
Pas de projecteur de découpe ou de poursuite

Notre matériel sono se compose d'un ampli, une platine CD, une platine cassette audio et deux enceintes.

NB: Pas de possibilité de projecteurs en douches. les gélatines ne sont pas fournies.

Votre propre matériel technique sera peut être utile. A vous de décider. Mais il faudra venir assez tôt pour l'installation. Nous ferons ce qui est possible pour vous donner un coup de main.